

INFO LIBÉ ABONNÉS

Bercy taille à la hache dans l'ONF

Par Thierry Gadault(<https://www.liberation.fr/auteur/15619-thierry-gadault>) — 29 novembre 2020 à 14:22



Un agent de l'ONF examine un sapin dans une forêt des Vosges en août 2020. AFP

Le ministère des Finances veut imposer à l'Office national des forêts la filialisation des missions d'intérêt général et le transfert à la sous-traitance de leurs travaux forestiers. Ce qui induirait la suppression de plus de 600

emplois et une fragilisation de la protection environnementale. Avant le démantèlement de ce service public ?

Après avoir imposé cette année à l'Office national des forêts (ONF), l'établissement qui gère les forêts publiques, la filialisation de ses activités concurrentielles – la nouvelle filiale devrait voir le jour en début d'année prochaine –, le ministère des Finances veut franchir une nouvelle étape dans le démantèlement de l'établissement créé en 1966. Selon nos informations, Bercy exige que le prochain contrat d'objectifs et de performances pour la période 2021–2026 mette en œuvre la filialisation des missions d'intérêt général, cette fois, et la mise en sous-traitance au privé de leur activité.

Contactée par *Libération*, la direction de l'ONF a démenti tout projet de filialisation de ces missions. Le cabinet de Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie et des Finances a, lui, botté en touche en indiquant que le dossier «*est géré au cabinet d'Amélie de Montchalin*». Le cabinet de la ministre de la Transformation et de la Fonction publique s'est lui aussi défilé : «*Nous vous informons que l'ONF est sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Par ailleurs, les questions posées relèvent de leur périmètre ministériel.*»

À LIRE AUSSI

Pour la défense du service public forestier(https://www.liberation.fr/debats/2020/09/16/pour-la-defense-du-service-public-forestier_1799621)

Financées par l'Etat (35,7 millions d'euros en 2019), les missions d'intérêt général sont essentielles pour la préservation de l'environnement. Elles portent aussi bien sur la protection de la biodiversité ou du cordon dunaire atlantique que sur la veille incendie ou la restauration des terrains de montagne (RTM). Ce service, créé en 1860, a réalisé le reboisement des massifs montagneux, permettant de réduire significativement les risques naturels (inondations, éboulements, avalanches). «*La filialisation et le*

transfert de l'activité à la sous-traitance reviennent à les fermer, alors que ces missions sont vitales», se scandalise un syndicaliste de l'ONF, qui soupçonne Bercy de vouloir mettre fin à ces missions.

Dégâts sociaux dévastateurs

D'autant que la justification avancée par Bercy pour imposer cette décision paraît surtout pécuniaire : le travail réalisé par les équipes de l'ONF coûterait trop cher. *«En fait, en transférant le travail à la sous-traitance, Bercy va récupérer la TVA (soit 20% de la facture), diminuant ainsi le coût des missions d'intérêt général pour les finances publiques»,* explique une source proche du dossier.

Mais pour l'ONF, les dégâts sociaux seraient dévastateurs. Le transfert au privé de ces missions induirait la suppression de plus de 600 postes, notamment tous les ouvriers forestiers saisonniers qui travaillent pour le service RTM en dehors de la période hivernale, ou les agents spécialisés dans la prévention incendie, bien souvent des descendants de harkis. Serait-ce le réel objectif poursuivi par le ministère des Finances ? Justifier la poursuite de la baisse des effectifs de l'établissement public, alors que tous les experts, mais aussi les élus communaux, s'inquiètent de la disparition des effectifs sur le terrain ?

Bientôt la privatisation de la gestion forestière ?

Depuis une dizaine d'années, l'ONF a ainsi réduit ses effectifs de plus de 10 000 à 8 500 emplois. Mais sur ce total, 500 à 600 postes sont non pourvus à la suite de départs naturels, et devraient être supprimés au cours des prochaines années, la direction se refusant à recruter. Après la suppression de 200 emplois en 2020, le projet de budget pour 2021 prévoyait ainsi une nouvelle réduction des effectifs de 95 postes. Mais un amendement défendu par la députée LREM Anne-Laure Cattelot, autrice

d'un rapport sur la forêt remis au gouvernement mi-septembre et aussitôt enterré, a annulé la mesure, grâce notamment aux voix de l'opposition. Une victoire temporaire au vu de nos informations.

Cette restructuration à la hache de l'ONF n'a, en revanche, pas permis d'améliorer la santé financière de l'établissement. Depuis une dizaine d'années et malgré les suppressions d'emplois, l'office est structurellement déficitaire d'une quarantaine de millions d'euros par an en raison du poids excessif du «*compte d'affectation spécial des pensions*» (le coût de la retraite des fonctionnaires) : une centaine de millions d'euros par an qui ont fait plonger les comptes dans le rouge depuis sa mise en œuvre.

Cette année, la situation s'est encore dégradée en raison de l'effondrement des prix du bois, à cause de la dégradation de la santé des forêts (attaques de scolytes, sécheresses) et des surcoûts de gestion générés par le changement climatique. Selon nos informations, les comptes de l'ONF seraient ainsi déficitaires, cette année, d'environ 100 millions d'euros. Et aucun redressement significatif n'est prévu pour l'année prochaine, la perte prévue pour 2021 s'établissant à 80 millions. Un niveau qui devrait permettre à Bercy de justifier d'autres coupes rases à l'ONF avec l'objectif ultime de fermer cet établissement public et de privatiser la gestion forestière.

Ajout le 30/11/2020 à 9h24: Dimanche en début de soirée, le ministère de l'Agriculture nous a indiqué que «*les discussions sont en cours sur le COP [contrat d'objectifs et de performance, ndlr] et associent l'ensemble des parties-prenantes. Elles visent à pérenniser le modèle de l'ONF, y compris sa trajectoire financière.*»

[Thierry Gadault \(https://www.liberation.fr/auteur/15619-thierry-gadault\)](https://www.liberation.fr/auteur/15619-thierry-gadault)